

Laetitia Massa

IT Lawyer | Web entrepreneur | Marketeer



Luxembourg, 13 mai 2015



Laetitia Massa



avocat (3 ans) juriste IP/IT (5 ans)

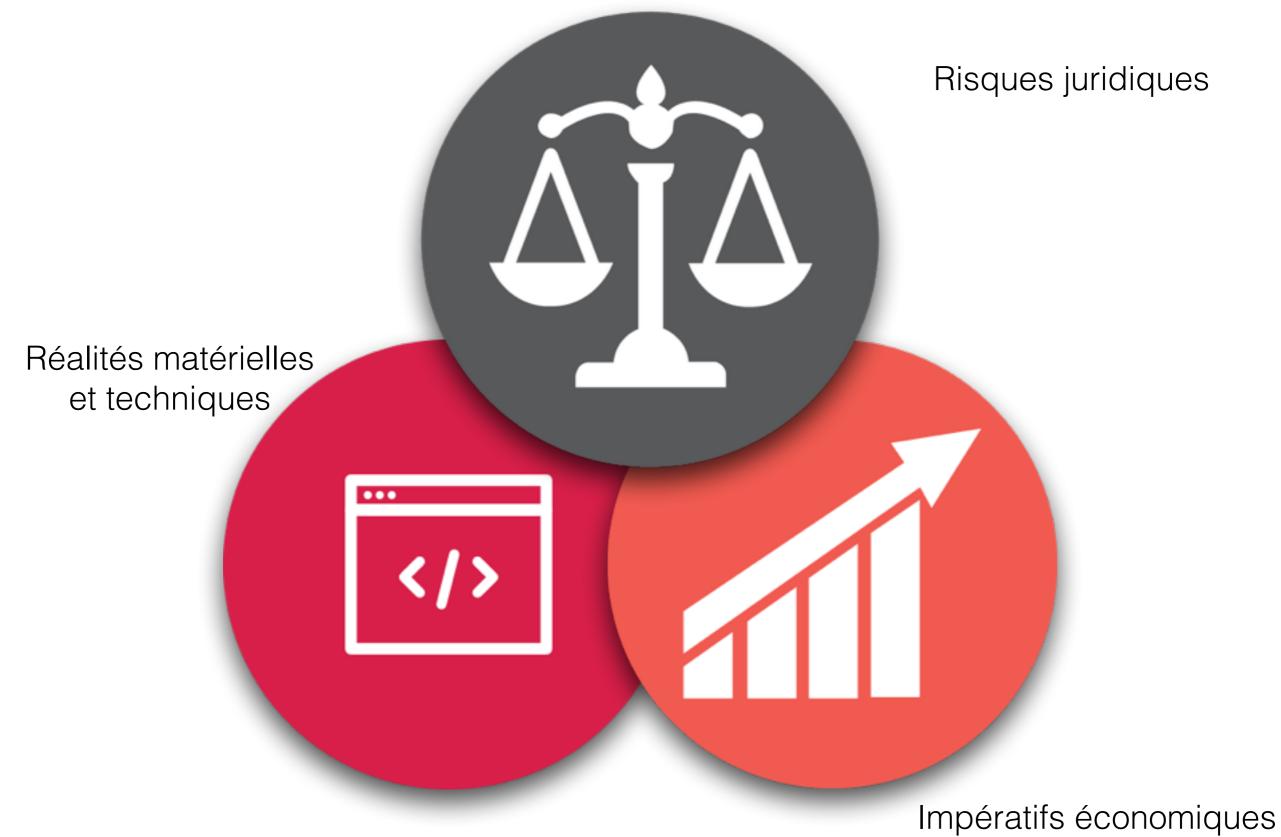




Marketeer



Approche



HACKUNA

introduction

OBJECTIF

pro réflexes - anti croyances populaires

FORMULE

interactive: obligation de m'interrompre - cas pratiques

SUPPORT

à l'issue de la formation - digital



Acheteur vs fournisseur : guerre ou mariage ?

mariage: s'engager pour le meilleur, mais envisager le pire (contrat = « worst case scenario » document)

guerre : garantir ses droits et limiter ses obligations (pouvoir de négociation est déterminant)

mariage : nécessaire équilibre

guerre: effet boomerang

mariage : c'est le premier qui a parlé qui a raison (c'est celui qui définit qui a raison)



Fil rouge

Naissance du contrat

Vie du contrat

Mort du contrat



si pas de contrat Do's & Don'ts si pas de contrat Do's & Don'ts si pas de contrat Do's & Don'ts





Naissance du contrat





HACKUNA



liberté de mettre fin aux négociations

durée des négociations

liberté contractuelle

responsabilité pré-contractuelle

Modaliser le droit de mettre fin aux négociations





début du contrat

commencement d'exécution

Modaliser

- signature?
- sous condition?
- autre date déterminée ?





fin du contrat

Lorsqu'il devient <u>sans objet</u> Lorsqu'une partie y met fin Modaliser : CDD ou CDI causes de résiliation





Prélude et conséquences

de la fin du contrat

Durée de préavis raisonnable

Conséquence = fin des droits et obligations

Modaliser

durée de préavis selon

- la partie
- la phase du contrat
- la cause de résiliation

Modaliser:

survie de droits et obligations (termination assistance)





Etendue de <u>vos</u> obligations

Obligation de moyens

(« best effort ») vs obligation de résultats

force majeure

Modaliser

conditionner

- la naissance, ou
- le maintien
- le niveau (SLA)de vos obligations

étendre définition force majeure





Délai d'exécution de vos obligations

Délai raisonnable

Modaliser :
conditionner
la prise de cours du délai





Paiement (obligation du client)

Si retard* => intérêt légal

*retard = dépassement délai facture ou dépassement délai raisonnable

Si défaut* => droit de suspension

*défaut = interprétation de la situation

Modaliser:

- délai de paiement
- intérêt plus élevé

Modaliser:

- définir défaut
- procédure suspension





Droit de regard (a priori)

aucun

Intégrer

droit d'audit (ex: respect IP rights)





Responsabilité

montant illimité

dommages contractuels

Limiter

- cap de responsabilité
- dommages directs
- pas si work-around
- procédure & prescription
- définir force majeure





Dépendance

néant

Forcer durée

- durée minimale du contrat
- long préavis
- pas de résiliation sans motif
- palier d'indemnité de résiliation



Propriété intellectuelle

Si SW standard => votre IP

Si SW sur mesure => IP du client

Modaliser:

- étendue d'utilisation votre IP
- transfert IP après paiement
- droit d'utilisation IP transférée





Change of control

Néant :

seule la résiliation ou la mort de la contrepartie peut mettre fin

Modaliser:

- votre change of control:
- => droit de sortie
- le change of control <u>du client</u> :
- => droit de sortie
- => droit de limiter IP,
- => non concurrence,...

(attention effet boomerang)





Publicité / confidentialité

Bonne foi : **droit** de divulgation sauf préjudice

Modaliser:

- obligation de
 confidentialité sur
 l'existence et le
 contenu du contrat
- droit de mention à des fins marketing





Droit applicable & docs contractuels

Droit international privé

Interprétation de la volonté des parties

Modaliser:

- droit lux/be/fr
- arbitrage international
- prévalence de vos documents (vs ceux du client)
- ordre de prévalence des documents contractuels





5 must have

- étendue de vos obligations
- limitation de votre responsabilité
- conservation de votre propriété intellectuelle
- droit applicable (DIP/Cjud), tribunaux compétents (DIP/Cjud)
- force et opposabilité des conditions générales, et ordre des documents





2 gardes-fous

INFORMATION (notification)

ACCORD de l'autre partie

caractère contraignant

a posteriori

préalable

préalable écrit





Vie du contrat



(c) **CCE** (r)

avec ou sans contrat

(communiquer)

constater

confirmer

par écrit

(voire par recommandé)

HACKUNA



gestion de bonne exécution

en temps et en heure

dépassement de délai

raisonnable sauf preuve du contraire => rare de pouvoir invoquer rappel délai contractuel + constatation dépassement

défaut d'exécution

constatation du défaut doit être bcp plus documentée

rappel obligation contractuelle+ constatation inexécution

sanction du défaut d'exécution

plus de risque de devoir aller devant le **tribunal** rappel sanction contractuelle+ notification application





4 nice to have

procédure d' « escalation »

clause de règlement amiable

clause d'arbitrage

si droit étranger si risque réputation important (vs procès publiques)

procédure de gouvernance

si contrat critique (plusieurs instances, délais, force des décisions des organes, sanctions)



Mort du contrat



Initiative

préalable et conséquences

Motif

si unilatérale : autorisés par le contrat

si de commun accord : liberté contractuelle

Forme

Toujours par recommandé



A VOUS DE JOUER!



DES QUESTIONS?



Merci!

Laetitia Massa

lawyer | Web & mobile developer | Marketeer

http://linkedin.com/in/laetitiamassa http://hackuna.org contact@hackuna.org



